

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du 28 aout 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit aout, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-six août deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine,

Absents représentés : BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse représentée par DONADEY Pierre, ZIZZO François représenté par SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice représenté par DUPONT Martine, VRIGNON Bertrand représenté par VALLAURI Jean-Claude, DORDE Maëva représentée par NITART France, LACOUT Philippe représenté par ROMERO Muriel,

Absents excusés : DUQUESNE Céline, DOTTAIN Laurence, SIMON Raphael, ANTHOINE-SAVARY Kathia, CHIBANI Franck,

Absents : BEUGNIET Pierre, SALTON Gérard,

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 25 08 14

Objet :

Lancement d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Vu la nécessité pour la commune de disposer d'un état précis et actualisé de l'ensemble de son patrimoine bâti, en vue d'optimiser son entretien, sa gestion et d'anticiper les travaux futurs ;

Vu l'opportunité offerte par le Conseil Régional qui propose de financer à 100 % la réalisation d'un diagnostic complet des bâtiments communaux ;

Considérant le contexte climatique qui impose une meilleure maîtrise des consommations énergétiques et une réduction des émissions de gaz à effet de serre,

Considérant l'importance d'améliorer l'isolation et la performance énergétique des bâtiments existants de la commune, afin de réduire les charges de fonctionnement pour la commune et de contribuer aux objectifs de transition écologique,

Considérant que ce diagnostic permettra d'identifier les priorités en matière de rénovation énergétique et de mise aux normes,

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : *12/09/25*

AR Prefecture

006-210600573-20250828-200814-DE
Reçu le 11/09/2025
Publié le 11/09/2025

Considérant que cette démarche constitue un outil d'aide à la décision pour planifier et hiérarchiser les interventions futures sur le patrimoine bâti communal ;

Le maire propose de lancer un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux, en particulier ceux qui reçoivent du public dont le coût sera entièrement supporté par le Conseil régional.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé du maire, et après en avoir délibéré

- Décide d'approuver le lancement d'un diagnostic global sur l'ensemble des bâtiments communaux ;
- Sollicite le financement de cette opération par le Conseil Régional, à hauteur de 100 % du coût de l'étude ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la mise en œuvre de cette opération, et à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès du Conseil Régional et des prestataires compétents.

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 09

Nombre de votants : 15

Pour : DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ZIZZO François, BRACCO Patrice, VRIGNON Bertrand, DORDE Maéva, LACOUT Philippe,

Contre : /

Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



AR Prefecture

006-210600573-20250828-250814-DE
Reçu le 11/09/2025
Publié le 11/09/2025

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 11/09/25